

L'augmentation des projets de développement agricole en Afrique noire et à Madagascar

par Dominique DESJEUX DEUXIEME PARTIE*

III — UNE TYPOLOGIE INDICATRICE DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

De nombreuses paysanneries africaines, pratiquant l'agriculture itinérante sur brûlis et jachère, sont passées maîtres dans l'art d'observer les plantes indicatrices de qualité ou de reconstitution des sols agricoles. De même, dans cette troisième partie, la construction d'une typologie peut-elle remplir cette fonction indicatrice. Constituée un peu comme un herbier, au gré des voyages, des études, des lectures ou des travaux de groupe, elle est l'occasion d'un essai de classement des opérations de développement.

Cette tentative représente des inconvénients et des difficultés méthodologiques évidentes. Souvent statiques, les typologies ont en outre une tendance à présenter l'évolution des différents types de projet sous forme linéaire, à reconstruire un sens historique comme une donnée de fait, alors qu'il n'est qu'une construction du chercheur, à posteriori. De même aujourd'hui la tendance est à distinguer les micro et les macro réalisations, par analogie aux techniques douces ou dures, les micro réalisations étant considérées de façon positive. L'assimilation est tentante à la vue des effets négatifs souvent constatés dans le cas des grandes organisations. La taille d'un projet est-elle cependant la variable la plus pertinente, aussi séduisante que soit l'idée de petitesse, chère à la culture française ? (une « petite » signature, boire un « petit » coup, un bon « petit », retrouve-t-on dans le langage courant).

* La première partie de cet article a été publiée dans le n° 249-250 d'Octobre-Novembre 1986.

Il est d'autant plus difficile d'échapper à ces inconvénients que les comparaisons ne portent pas sur des problématiques et des techniques d'observation homogènes. Aussi, pour le moment, ne me paraît-il possible de présenter qu'une typologie indicatrice et descriptive, ne pouvant dans chaque cas reconstruire le processus de décision de l'opération, faire ressortir les groupes d'acteurs porteurs de telle ou telle vision du monde, ni reconstituer la situation locale ou internationale et donc les stratégies, les enjeux et les rapports de pouvoir qui concourent à la constitution de tel type de projet.

La plupart des projets partent, cependant, d'une même vision du monde rural à transformer, celle du développement des rapports marchands et de l'économie de marché, comme postulat implicite ou explicite. C'est à peu près leur seul point commun, et semble-t-il irréversible, par rapport au passé des économies paysannes africaines.

Par contre les modalités d'application des organisations de développement varient énormément suivant le choix des modèles organisationnels ou techniques, de la spécialisation ou de l'intégration des interventions, des formes de contrainte et de négociation ou des procédures de création des projets, d'un côté, la stratification sociale, la «géologie» des modèles culturels, l'ancienneté de la pénétration marchande, ou l'urgence de la situation alimentaire de l'autre.

Partant d'une situation de diversité et de multiplication des opérations de développement, la typologie se propose de les reclasser autour d'un double indicateur, celui du type de contrainte exercée par le projet et celui de la capacité de réinterprétation laissé par celui-ci aux sociétés paysannes.

1 — Les opérations technocratiques

Les sociétés d'aménagement représentent les organisations les plus significatives des caractéristiques du technocratisme. Fondées sur un modèle qui privilégie la rationalité technique, le productivisme et la logique du marché, elles sont élaborées et dirigées par les techniciens du savoir agronomique. Elles visent à réorganiser l'ensemble du système de production et de commercialisation en intervenant par un réaménagement du système foncier, l'introduction de technologies agricoles nouvelles et un système d'achat des intrants et de vente de la production agricole, intégrées. Souvent elles touchent à la circulation de l'énergie humaine grâce à des actions de colonisation de nouvelles terres agricoles. Enfin elles fonctionnent suivant une organisation hiérarchique et quasi militaire, au pouvoir de décision très centralisé. La contrainte du projet est autoritaire, laissant une faible marge de réinterprétation aux populations paysannes, sinon sous forme de stratégie d'oppositions plus ou moins passives. La réinterprétation ne se traduit pas par la création de nouvelles activités de la part des sociétés paysannes, dans le cadre du

projet, mais par une certaine sélection des objectifs proposés. Le modèle idéal typique autour de la forme de la contrainte et de la réinterprétation paysanne peut bien évidemment varier d'un cas à l'autre.

Comme les sociétés d'aménagement déjà décrites pour Madagascar, la S.A.E.D., Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, au Sénégal, est une opération totale qui intègre l'aménagement foncier, l'installation de nouvelles populations, la normalisation des techniques de production et l'organisation de la circulation (cf. sur le cas Gallais J. et Sidikou AH 1978 ; Diagne P.S. ; 1979).

La S.A.E.D. est créée en 1964, la même année où le Sénégal instaure une réforme foncière (17 juillet 1964) par laquelle l'Etat devient le maître de la terre. « Il se substitue aux puissances surnaturelles » (cf. Bachellet 1968), du moins formellement.

Au départ, la SAED doit aménager 30.000 ha de rizière, dans une zone peu peuplée, le delta du fleuve Sénégal. Elle intervient cependant dans une région où existe un ensemble de relations entre cultivateurs et éleveurs, notamment sur la fumure et les pâturages, ainsi qu'une certaine tradition de pêche, dont il ne sera pas tenu compte.

En effet le processus de création du projet est significatif des modes de mise en place des opérations technocratiques, c'est-à-dire d'une implantation qui tient compte tant des logiques locales, que d'intérêts extérieurs. En l'occurrence, comme le rapportent Gallais et Sidikou, l'influence d'un groupe de pression de Saint Louis dont l'objectif était de relancer la vie économique de cette ville, semble avoir été non négligeable. L'Etat cherchait par ailleurs à limiter les importations de riz, problème semblable à celui de Madagascar à la même époque, avec la création du Groupement Opération Productivité Rizicole (G.O.P.R.). Enfin, l'Etat visait à réorienter une partie des migrations du moyen Sénégal dans cette région pour limiter l'engorgement démographique de Dakar.

En s'installant, la S.A.E.D. doit réguler une triple incertitude, celle des crues du fleuve, de la pluviométrie et de la salinisation des sols, grâce à des aménagements hydrauliques. Ceux-ci comprennent des canaux primaires, secondaires et tertiaires qui doivent permettre une maîtrise complète de l'eau. Le quadrillage de l'espace par des diguettes, des canaux et des champs au carré est le signe de l'encadrement et de la normalisation des sociétés paysannes.

Le projet, une fois les périmètres irrigués aménagés, les entretient gratuitement, de même que les routes. Par contre il fait payer les travaux mécanisés nécessaires aux labours et à la moisson, l'achat de semences sélectionnées et les engrais minéraux. Les agriculteurs vendent leur surplus de production à la SAED, tout en remboursant en nature les frais d'aménagement engagés par le projet.

Suivant le principe approché de l'O.S.T., l'organisation scientifique du travail, le paysan n'est plus un cœur, mais une main menée de l'extérieur, suivant la normalisation des tâches définies par l'organisation : entretien des « mailles » hydrauliques, suivi d'un calendrier cultural contraignant, encadrement rapproché sur l'utilisation du matériel, la conduite de l'eau, ou la mise en place de l'engrais. Il doit appliquer les normes de production des semis, semer en ligne et sarcler à la base.

Chaque agriculteur est regroupé dans un groupement de producteurs de 10 à 20 personnes, un encadreur suit deux groupements. Les groupements sont réunis en coopératives de développement, auxquels s'est ajoutée par la suite une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Spécialisation rizicole, encadrement serré, normalisation des tâches et organisation hiérarchique des activités agricoles caractérisent le projet.

Gallais et Sidikou résument ainsi leur impression de dépersonnalisation du paysage et du travail :

« Le quadrillage géométrique du plan, la monotonie des cases toutes semblables, la laideur de certains types d'habitat, comme les cases ogivales de M'Boundoun Bazrage (l'un des cinq villages primitifs du projet), l'absence d'arbres, de haies, les vastes espaces nus et poussiéreux, concourent à donner une impression de tristesse et de vide contrastant avec la vie sociale animée des villages traditionnels ».

Dix ans après son implantation, la SAED, maître d'œuvre de l'opération, dite des « 30.000 ha », a aménagé 10.000 ha, installé près de 8.500 colons et touché 17.000 paysans des populations traditionnelles environnantes. En effet l'opération « 30.000 ha » comprend un secteur aménagé, entièrement sous contrôle, et un autre secteur d'intervention dans lequel les sociétés paysannes sont beaucoup plus libres. Elle produit autour de 10 à 15.000 t de riz, ce qui est faible à la vue des objectifs fixés et des importants engagements financiers notamment en technique de lessivage, de drainage et de pompage.

Les conséquences, de moins en moins inattendues relativement à la connaissance que l'on a aujourd'hui des opérations technocratiques, sont de deux ordres. D'un côté le projet a augmenté une partie des incertitudes liées à l'écosystème avec l'accroissement des dangers d'érosion éolienne par manque de coupe-vent et celui du risque de salinisation important du fait de l'irrigation (cf. D. Sheridam, 1985).

De plus la mise à l'écart des éleveurs et la priorité donnée aux engrais accentuent les charges de production, sans compensation suffisante au niveau de la productivité ou des ventes. Les paysans n'entretiennent pas les diguettes, remboursent difficilement leurs dettes et « réaménagent » une partie du réseau hydroagricole. Ils réinterprètent le projet en limitant leur participation (cf. A. Adams, 1985).

Les projets technocratiques sont encore nombreux aujourd'hui. Tous ne réaménagent pas le système foncier, certains n'ont aucune intervention de colonisation de nouvelles terres, mais la plupart fonctionne suivant le principe de la contrainte autoritaire. Celle-ci se distingue de la contrainte coercitive, en ce sens qu'elle s'applique à des choix techniques préétablis et non négociés, mais sans capacité de contrainte physique sur les hommes et les femmes. Ceci explique qu'à terme, un certain nombre de ces projets laissent aux paysans une capacité, plus importante qu'au départ, de réinterprétation des objectifs du projet.

2 — Les opérations persuasives

Le deuxième type de projet se retrouve de fait, suivant une proportion plus importante, dans les micro-réalisations financées par les O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales). Mais certaines grandes opérations peuvent fonctionner suivant ces principes, des micro-réalisations pouvant par ailleurs renvoyer à une logique technocratique, mais de façon aménagée.

Les caractéristiques générales sont plus difficiles à cerner du fait de leurs variétés et de la multiplicité de leurs champs d'intervention. L'interprétation de l'intervention ne se fait pas, le plus souvent, en partant du réaménagement du foncier jusqu'à la vente, en passant par la normalisation des tâches agricoles. Elle se fait plutôt en diversifiant les domaines d'intervention par la prise en compte d'activités para-agricoles et de l'ensemble du milieu rural. Elles correspondent plus à une vision du monde proche de la morale chrétienne qui vise à intégrer le tout à l'homme qu'à celle des projets technocratiques, plus proches de la vision romaine d'un ordre militaro-technique ou de celle des modes de production tributaire ou hydraulique. Ces derniers sont contraignants quant aux activités de production, mais empreints de laisser-faire quant aux autres aspects de la vie sociale et rurale.

L'animation rurale à Madagascar, déjà évoquée, les volontaires du progrès des différentes organisations caritatives d'aide internationale et les O.N.G. (Organisation Non Gouvernementale) notamment chrétiennes, ou les maisons familiales correspondraient le mieux au modèle des opérations persuasives.

Ainsi les maisons familiales ne partent pas d'un modèle technique, mais plus d'un modèle pédagogique qui vise «à faire prendre en charge la transformation du milieu rural par les paysans eux-mêmes» (P. Jacolin — 1978 — non publié). Elles sont implantées notamment au Sénégal, au Tchad, en Centre Afrique et au Congo. Elles touchent entre 5 à 30 villages avec à chaque fois un «village centre» d'où seront coordonnées les initiatives locales. Les responsables sont choisis par les villageois eux-mêmes. Le principe de base est la formation par alternance dans le village-centre et sur le terrain. Elle porte sur les techniques agricoles et

artisanales et l'économie familiale, suivant une démarche en trois temps : «faire exprimer les préoccupations, formuler les problèmes, aider à la réalisation» (Jacolin, 1978). A l'opposé des opérations technocratiques, les Maisons Familiales partent de la demande sociale, sans fixer d'objectif à priori. Les résultats sont techniquement peu spectaculaires, mais les capacités de réinterprétation sont importantes et les effets pervers, quant à l'incertitude, limités. Elles n'interviennent pas directement sur le système foncier, mais beaucoup plus sur l'organisation villageoise prise comme un tout agricole, rural et familial.

En Haute Volta, une autre micro-réalisation, sous l'égide d'une O.N.G., le C.I.D.R., s'est créée en 1974, suite à la grande famine de 1973. Le projet CIDR/ORD du Sahel démarre dans la sous-préfecture de Gorom-Gorom qui comprend une centaine de villages avec 80 à 100.000 habitants. L'action de vulgarisation touche une trentaine de villages.

La région comprend une population de paysans, cultivateurs de mil principalement, et d'éleveurs. Ceux-ci passent des contrats de fumure avec les cultivateurs qui laissent ainsi les troupeaux pâturer sur leurs champs. Cependant il existe à la fois un problème de déficit vivrier et de surpâturation, notamment sur les sables dunaires qui sont des espaces concurrentiels entre agriculteurs et éleveurs.

La surpâturation tient autant à la multiplication des puits, qui en créant des points d'eau, attirent le bétail sur une surface trop étroite et donc rapidement insuffisante, qu'à la diffusion des vaccins qui augmentent la charge des bêtes à l'hectare (on compte, dans cette région, 8 ha pour 1 zébu). Le problème est donc de limiter l'incertitude climatique par une gestion des pâturages qui libèrent les sols dunaires au profit des éleveurs.

La vulgarisation va donc porter sur la mise en culture des sols argileux en bas des dunes, afin de libérer les dunes grâce à une augmentation de la productivité. Le mil étant une culture traditionnelle, et donc plus difficile à transformer, l'accent est mis aussi sur le sorgho et le niébe (légumineuse). Le projet met trois thèmes techniques au point, grâce à un champ d'expérimentation et une liaison avec les centres de recherche agronomique : méthodes culturales faites grâce à la culture attelée avec des zébus et introduction de fumures minérales et de variétés spéciales. La contrainte porte sur le choix suivant le principe du «système de culture» (Pétillon-Rondot-Le Masson 1977). La persuasion passe par la démonstration expérimentale.

Celle-ci suit l'évolution des tests techniques et des capacités des paysans à adopter les nouvelles techniques. Un premier centre expérimental fait des essais. Ensuite, au niveau des villages, un champ expérimental est installé au milieu des champs traditionnels. Enfin, collectivement ou individuellement, les paysans peuvent tester les nouvelles techniques sur

une partie de leur champ. En 1977, 270 paysans pratiquaient les nouvelles techniques de culture (50 % en mil, 40 % en Sorgho, 10 % en Niebe).

On est loin des 25.000 paysans touchés par la S.A.E.D. ou des 80.000 du G.O.P.R. à Madagascar. Cependant même si techniquement l'opération CIDR-ORD Sahel peut avoir quelques points communs avec les opérations technocratiques, principalement sur le choix groupé des thèmes techniques, comme on peut le rencontrer dans des opérations-coton, elle s'en écarte par la méthode d'analyse des problèmes agricoles qui part de la situation en place et par la technique de vulgarisation qui tend à diffuser les innovations technologiques, non par le biais d'une organisation contraignante mais par la persuasion de l'expérimentation.

La capacité de réinterprétation du projet par les paysans tient aux choix qu'ils peuvent faire dans la multiplicité des interventions proposées par ailleurs : coopératives de santé, artisanales, ou aide à l'élevage. Là encore, comme pour les Maisons Familiales, le projet ne tend pas à augmenter l'incertitude par l'imposition d'un modèle technologique unique et impersonnel, au sens bureaucratique donnée par M. Crozier (1964), mais à la réguler, en laissant la possibilité de choix multiples.

3 — Les opérations laisser-faire

Les projets de ce type sont probablement plus fréquents qu'on ne le pense, même s'ils sont moins spectaculaires que les projets technocratiques ou moins cohérents que les projets persuasifs. Ils tendent à se développer dans le cas des opérations sous contrôle administratif local et dans lesquelles les cadres étrangers sont minoritaires, bien que ceci ne soit pas une règle absolue. Dans ces projets les objectifs techniques de productivité sont seconds, ainsi que l'organisation systématique de la demande sociale. Ils s'attachent plus à réguler les rapports sociaux lignagers ou tribaux propres à la région d'intervention qu'à imposer un modèle de développement. Tout en proposant certaines activités, elles laissent faire les populations paysannes, se contentant de mesures d'accompagnement et de prises en compte de nouvelles actions mises en place par le milieu rural.

Peu considérés dans l'échelle des valeurs des experts internationaux à visée plus productiviste et souvent accusés de lourdeur et d'inefficacité, ces projets laissent une place importante à la réinterprétation paysanne. Ils n'augmentent peut-être pas beaucoup la production agricole, mais ils n'accroissent pas beaucoup les incertitudes déjà existantes, ce qui est une conséquence inattendue originale. Le cas du P.D.R. (Projet de Développement Rural), au Congo, est à ce titre, tout à fait intéressant et significatif de ce type de projet.

Le Congo, pays adepte du «socialisme scientifique» et de l'étatisation de l'économie, n'a pas, paradoxalement mis en place une politique technocratique d'encadrement du paysannat. Celui-ci était considéré à la

fin des années soixante, par les théoriciens du P.C.T. (Parti Congolais du Travail), à un niveau trop faible de «développement des forces productives», et non susceptible de créer à court terme les conditions d'une agriculture moderne.

La République Populaire du Congo s'est orientée, de façon prioritaire, vers les fermes d'Etat et les grandes unités de production agro-industrielles, sur le modèle soviétique, avec des insuccès divers suivant les cas. Cette politique agricole a provoqué une conséquence inattendue non négligeable, elle a favorisé une autonomie de fait de la région administrative du Pool, autour de Brazzaville, et des collectivités villageoises rurales sur lesquelles intervenait le P.D.R., unique projet paysannal intégré de l'époque, au Congo (cf. Desjeux D., 1986).

Suite à un processus de décision de près de 4 ans, le P.D.R. a été créé en 1970, afin, au départ, d'augmenter la production agricole, de créer des structures de développement et d'accroître l'emploi, le tout visant, classiquement, «à améliorer les conditions de vie des paysans».

Institutionnellement, le P.D.R. n'est pas un Etat dans l'Etat. Il est intégré à la structure administrative régionale, même si sa direction conserve une autonomie relative. Il possède des moyens financiers limités, des objectifs quantitatifs peu formalisés et des capacités de contrainte sur les paysans quasiment nulles.

Entre 1970 et 1980, il touchera, à peu près, 4.000 précoopérateurs, suivant des motivations, un engagement ou une permanence des groupements très divers. Pour certains experts, ce projet est un échec, notamment pour ceux de la F.A.O. qui ont une optique plus productiviste.

En fait, le P.D.R. est un projet laisser-faire dont l'évolution suit l'influence, la marotte ou le bricolage des experts qui se sont succédés dans le projet, ainsi que ceux et celles des fonctionnaires congolais. Les paysans conservent une grande partie de leur dynamique propre en créant, supprimant ou sélectionnant les objectifs du projet suivant leur utilité. C'est un projet, lié fortement à une administration dont le manque d'organisation, comparée à celle des opérations technocratiques, le laisser-faire sur les normes techniques et la productivité, ont favorisé une grande capacité de réinterprétation du paysannat. Ceci est tout particulièrement visible au regard des écarts entre les objectifs fixés au départ et ceux réalisés dix ans plus tard.

Dès le départ, le P.D.R. se veut un projet de développement intégré qui doit toucher à l'ensemble des activités du milieu rural de la production à la formation, en passant par la commercialisation et l'action sanitaire. Certaines de ces activités seront prises en charge par d'autres organisations, travaillant dans la même région, les maisons familiales ou le FAC et le BDPA. En 1970, il est prévu de développer la culture du riz, pour nourrir les villes, celle du tabac, pour augmenter les revenus des

producteurs, le maïs et le sorgho pour fournir de l'aliment au bétail, la pisciculture en étang et le petit élevage (volailles, porcs, chèvres, moutons) pour leurs apports en protéines et en revenu monétaire (cf. Tchibambélela B., Desjeux D. et alii — 1979).

Le tout doit se faire grâce à des actions de formation par stage des cadres et des agriculteurs, grâce à la vulgarisation de techniques agricoles et artisanales dont l'expérimentation est faite dans les fermes d'Etat et par la mise en place de groupements de producteurs.

Dix ans plus tard, on constate des changements importants, non pas tant dans la formation ou les groupements, que dans les activités agricoles.

Bien que la terre appartienne officiellement à l'Etat, le P.D.R. n'a pas remis en cause l'appropriation foncière familiale, ni les modes d'accès à la terre. Il a tout juste touché aux modes de gestion de certains terroirs, notamment les bas-fonds pour les jardins maraîchers.

Le plus souvent, les présidents de groupement précoopératifs ont été choisis parmi les responsables de lignage et ont accepté de prêter ou de louer une terre à la précoopérative. Le P.D.R. s'est de fait intégré à la structure sociale locale, celle du *Kitemo* ou tontine, que l'on retrouve tant au niveau de la circulation de la terre qu'à celui de la circulation de l'énergie humaine, et donc des groupements précoopératifs (cf. la première partie ci-dessus).

Au niveau agricole, le riz, le tabac, le maïs et le sorgho ne sont pratiquement pas apparus dans les activités des groupements précoopératifs. Par contre le maraîchage, non prévu au départ, est devenu une activité dominante.

Ceci s'explique parce que le P.D.R. a suivi et laissé faire les pratiques du groupe ethnique Bakongo, tout particulièrement en s'adaptant au système de régulation de l'accès à la terre : porcherie et pisciculture qui demandent un investissement en énergie humaine, mais sur des surfaces réduites ; cultures de légumes européens ou traditionnels sur des terrains dont la location éventuelle ou le prêt suivaient les règles familiales en vigueur ; culture du manioc, produit vivrier de base non intégré aux objectifs du projet à l'origine, sur les pentes forestières, selon les mêmes principes et dont l'initiative est venue des paysans ; soutien pour l'achat d'outils grâce à la mise en place d'un petit crédit agricole sous l'impulsion du directeur M. Oulid Aïssa ; et enfin incitation à former des groupements précoopératifs au sein des villages, dans lesquels le P.D.R. à jouer le rôle d'arbitre en cas de conflit.

Les stratégies de réinterprétation lignagères ou économiques sont à la base de ces écarts. Les paysans ont formé des groupements en tenant compte des hiérarchies sociales traditionnelles. Ils ont limité leurs jours de travail précoopératifs à 1 ou 2, sur des critères d'utilité sociale ou éco-

nomique. Ils ont mis l'accent sur de nouvelles cultures, tel le manioc, en tenant compte des demandes du marché brazzavillois. Enfin la faible accumulation monétaire a autant servi à approvisionner les circuits d'aide sociale traditionnelle, qu'à créer de nouvelles activités commerciales ou artisanales.

Dans la plupart des cas, le P.D.R. s'est contenté d'apporter son soutien logistique, pour la commercialisation, la formation et le crédit agricole, notamment, au fur et à mesure de l'évolution des activités. Bricolage et laisser-faire apparaissent finalement les deux caractéristiques majeurs du P.D.R.

Cette typologie des opérations de développement, inspirée d'une célèbre étude de K. Lewin sur la relation entre le comportement d'un chef et l'efficacité d'un groupe, ne signifie pas, contrairement aux apparences, une critique des opérations technocratiques. D'autres études menées sur l'eau ont fait apparaître que des projets autoritaires pouvaient être très efficaces (cf. B. Amat in D. Desjeux, "éd." 1985). Elle fait apparaître que leur efficacité dépend des marges de liberté laissées ou non aux paysans et donc des capacités de négociation du projet.

Plus généralement la deuxième partie sur l'historique des projets à Madagascar et la troisième partie sur le rôle de la contrainte dans le fonctionnement des projets, posent le problème du pouvoir dans les rapports entre projets et paysans. Or le plus souvent cette dimension des rapports humains est occultée parce qu'elle pose problème, parce qu'elle paraît honteuse. Quand on participe à un gros projet, la tendance sera de parler d'autorité et donc de nier le problème de différence d'intérêt possible entre l'organisme de développement et les agriculteurs. Dans un microprojet participatif, les différences d'intérêt entre paysans et le rapport de pouvoir persuasif entre le projet et paysans seront occultés.

Il apparaît donc intéressant de creuser les différentes implications théoriques des concepts de pouvoir, de domination, de coercition ou de persuasion utilisés pour décrire les rapports de pouvoir entre l'administration et les paysans.

IV — UNE INTERPRETATION SOCIOLOGIQUE : LES TOURS DU POUVOIR

Les Danaïdes remplissant sans fin leurs tonneaux percés ou Sisyphe repoussant son rocher sans cesse retombant, semblent symboliser les tentatives toujours renaissantes et jamais achevées à vouloir faire le tour du pouvoir ou à rechercher ses fondements.

Entrer dans le domaine sans frontière du pouvoir revient souvent à tenter de remonter à la source de la violence, de l'agressivité ou de

«l'histoire naturelle du mal» pour reprendre K. Lorenz (1969). C'est pourquoi «toute pensée décrit un cercle autour de la violence fondatrice» conclut R. Girard (1972).

Mais peut-on remonter et découvrir la source du pouvoir dans l'espoir secret d'arriver un jour à en canaliser la violence, à en réguler le cours ? Cette quête ne se heurte-t-elle pas aux tours du pouvoir éternel réfractaire à tout enfermement ou désarmage définitif ? Rechercher les secrets d'un projet de développement sans rapport de pouvoir aussi «petit», aussi «doux» soit-il, ne revient-il pas à refuser un principe de réalité dont l'acceptation conditionne l'efficacité de l'action ?

Aussi, bien que le pouvoir soit omniprésent, et confine même à l'obsession dans nos sociétés occidentales. Comme le fait remarquer justement E. Todd, il est aussi insaisissable. Il échappe à tout cadre rigide conceptuel, pratique ou rituel. Toute tentative pour le cerner butte sur l'impossibilité d'en saisir toutes les dimensions. Qu'il soit contraint ou contestation, il est perpétuellement remis en cause. Il est fondamentalement un enjeu propre à sécréter de multiples représentations dans l'inconscient collectif.

Dans un premier temps, on peut se demander si le pouvoir n'est pas considéré comme un mal profond, au même titre que le péché originel, s'opposant, dans l'imaginaire social judéo-chrétien européen, à un paradis perdu, à un sein maternel ou à un communisme primitif, tous lieux sans péché, sans conflit et sans pouvoir. Ne sommes-nous pas ainsi à la recherche d'une *élimination impossible du pouvoir* au profit d'une parousie ou d'une société communautaire aussi mythique que dangereuse ? C'est pourquoi le paradoxe et la vertu de la pensée politique utopique est qu'elle est souvent totalitaire par stratégie d'élimination de toute incertitude, au profit d'un ordre normalisateur global.

De plus, le pouvoir brûle, telle la vision de Dieu dans le buisson ardent de Moïse. Aussi avance-t-il sans cesse masqué et médiatisé par des mises en scènes (Balandier, 1980) qui ne sont pas tant des spectacles qui cachent «la vraie nature» du pouvoir que des techniques de régulation inhérente à tout pouvoir.

Enfin, si le pouvoir ne peut être éliminé, si tout pouvoir est mis en scène, le pouvoir est aussi une *relation inégale et contraignante* suivant un processus de redistribution perpétuelle, violente ou progressive, chaque libération portant en elle-même sa propre aliénation. Telle une force naturelle, hésitant entre la domestication et le retour à l'état sauvage, le pouvoir fait peur.

De cette angoisse du pouvoir se dégagent trois visions implicites qui paraissent hanter simultanément ou tour à tour toutes les recherches sur le pouvoir : sa négation, son élimination ou sa domestication.

1 — Trois types idéaux de représentation du pouvoir

Le pouvoir est rarement nié en tant que tel. Il l'est soit dans le refus de reconnaître toute légitimité aux conflits, soit dans l'occultation de son existence primordiale (Clastres, 1974), par assimilation du pouvoir au pouvoir d'Etat.

a) La négation des rapports de pouvoir

Nier l'existence même des rapports de pouvoir est plutôt fréquent au niveau du sens commun, dans les milieux professionnels ou les proches qui recherchent la rationalité de l'action sociale dans l'ordre de la nature, de la technique, du juridique ou de l'économique, comme si la force du «rationnel» se suffisait à elle-même. On retrouve donc cette attitude aussi bien chez des ingénieurs travaillant dans des projets technocratiques que parmi des volontaires du progrès ou des animateurs du développement tentant de contourner l'existence des rapports de pouvoir par la mise en place d'un projet persuasif.

Recherche du consensus, évocation de la famille, appel à la participation, dénonciation de la politique dite politicienne de même qu'une bavure est toujours policière ! — composent quelques-unes des façons de nier le pouvoir comme une des données des rapports sociaux.

D'ailleurs il ne sera pas parlé de rapports de pouvoir, mais plutôt d'*autorité* dont on cherchera plus à légitimer les fondements qu'à montrer les enjeux.

Les rapports de pouvoir sont niés ou occultés soit parce que l'autorité est considérée comme normale, naturelle ou technique et donc incontestable, soit parce que les conflits ne s'expliquent pas en terme d'institution ou d'enjeux, mais en terme psychologiques ou d'individu, «c'est un conflit de personnes», — retrouve-t-on souvent dans les interviews.

Les rapports de pouvoir disparaissent dans l'autorité légitime et l'explication psychologue. Plus profondément, *cette approche occulte le problème des conflits et de la redistribution du pouvoir.*

b) La ^{domination} démocratie du pouvoir de domination

Peut-être moins importante aujourd'hui qu'à la fin des années soixante-dix, la conception du pouvoir en terme de *dénonciation de la domination contraignante, coercitive ou normalisatrice* est encore une des approches les plus utilisées pour parler de l'Etat. L'existence du pouvoir n'est pas remise en cause. Le pouvoir est même survalorisé. La logique du social se résume à celle de la domination qu'elle soit économique, politique, sociale ou culturelle. Le problème de la distribution du pouvoir est au cœur de cette approche mais suivant un principe particulier, celui de son élimination. *Le pouvoir devient un effet de structure qu'il faut éliminer.* C'est la vision implicite que l'on retrouve chez ceux qui suivent les analyses de Bourdieu, Foucault ou Loureau, quelle que soit par ailleurs la qualité et l'intérêt de leurs analyses.

c) La domestication des relations de pouvoir

Actuellement, de nombreuses recherches reconnaissent l'existence des rapports de pouvoir comme un rapport de fait entre les hommes. *Le problème n'est pas de nier, de légitimer, de dénoncer ou d'éliminer les rapports de pouvoir mais de les domestiquer.* Comment faire pour apprivoiser le pouvoir puisqu'il n'existe ni paradis perdu, ni communisme futur, c'est-à-dire de société sans violence.

Reconnaissance de la légitimité des conflits, des rites de pacification, des mises en scène ou des capacités de négociations institutionnelles forme les composantes d'une recherche de la régulation des rapports de pouvoir et de la violence. La question n'est pas de supprimer les rapports de pouvoir, mais de reconnaître l'ambivalence du pouvoir dans sa double face « noble et honteuse » (M. Crozier, 1964). Les tentatives de domestication du pouvoir expriment les stratégies collectives des acteurs sociaux pour apprivoiser la violence des hommes, des dieux ou de la nature.

Cependant les problèmes de la domination, c'est-à-dire la pondération de la force de la contrainte, et de l'exploitation économique, sont occultés. La question de la violence et des modalités de redistribution du pouvoir n'est abordée que sous l'angle des régulations sociales ou de ritualisation des conflits. La domestication du pouvoir peut masquer une forme plus subtile de son élimination en privilégiant l'étude des formes de canalisation de la violence au détriment de celles qui rendent compte de son explosion.

Éliminer, légitimer ou aménager les rapports de pouvoir représentent trois types idéaux plus évocateurs que systématiques. Ils éclairent cependant les conditions de la production des recherches sur le pouvoir et donc les présupposés théoriques ou éthiques qui forment le soubassement des approches sur le pouvoir, la violence ou la domination appliquées aux opérations de développement.

2 — Les détours du pouvoir

Certains sociologues ont cherché une définition minimum à partir de laquelle il serait possible de reconstruire les différentes dimensions du pouvoir. Ainsi l'américain Dahl, en reprenant M. Weber, en donne une définition élémentaire : « le pouvoir, c'est la capacité que A a de faire agir B ». Plus qu'un pouvoir lié à une appropriation, la propriété première du pouvoir est d'être une relation.

Mais cette définition suppose résolues de nombreuses questions qui imposent de multiples détours nécessaires à la compréhension du pouvoir et de ses enjeux.

Le pouvoir est-il un « *attribut personnel* de l'individu ? » (Petit F., 1979) ou un *rapport social* ?

Quand on parle du pouvoir, de quoi parle-t-on : « de l'influence, de la persuasion, de la participation, de la puissance, du contrôle social, de la domination » (Goetschy J., 1981), de la violence (Mackenzie W.J.N., 1979), de la soumission (Milgram S., 1974), d'un processus conflictuel de décision (Sfész L., 1976 ; Scheling, 1980), ou même d'action sociale (Touraine A., 1965) ou de stratification sociale... Plus qu'un tour, c'est dans un tourbillon incontrôlé que nous entraîne l'exploitation du pouvoir.

Au détour d'une nouvelle spirale, J. Goetschy évoque l'ambiguïté des études sur le pouvoir qui ne distinguent pas toujours le *pouvoir en acte*, un rapport de force entre des acteurs, ou le *pouvoir potentiel* implicite, fonctionnant comme une menace qui limite le passage à l'acte.

Enfin, la pomme de discorde épistémologique en sociologie, le pouvoir est-il la résultante d'une *relation stratégique* entre des acteurs ou d'un *effet de structure* indépendant des acteurs sociaux ou des situations concrètes. Un tel éclatement du pouvoir incite à reconstruire l'objet de l'analyse, tout en sachant combien est vaine la tentative de remettre un semblant d'ordre dans un maquis déjà largement piétiné par la main de l'homme !

3 — Les composantes du pouvoir

E. Enriquez s'est engagé avec succès à recomposer les « *structures élémentaires* » du pouvoir par une approche sociologique et psychanalytique, tout en soulignant les autres composantes qu'il ne prend pas en compte, *les techniques du pouvoir et la distribution du pouvoir*, notamment.

Pour lui tout pouvoir fonctionne suivant une relation ternaire — père, mère, enfant ; firmes, autres firmes, consommateurs —, et une relation assymétrique. Il se manifeste par la force, la règle ou le don. Il cherche toujours à se légitimer renvoyant ainsi son fondement à une dimension sacrée qu'elle soit religieuse ou « laïque ». Le pouvoir tend à se reproduire tout en visant à la destruction des contre-pouvoirs. Aussi le pouvoir vise-t-il à l'hégémonie. C'est pourquoi la lutte pour le pouvoir se joue sur un fond d'angoisse permanente (Enriquez E., 1967).

Si l'exercice de la force caractérise les relations de pouvoir, celle-ci se traduit donc par un ensemble de *dispositifs techniques* qui sont autant de formes différentes de la contrainte.

Ainsi la *contrainte physique* se donne comme la première et la plus évidente des techniques du pouvoir grâce au contrôle de l'armée, de la police, des prisons, et de « l'enfermement » en général. C'est le mode privilégié de la conquête coloniale et du travail forcé. Contre-pouvoir et guérilla armée en forment le double ambivalent de libération et de légitimation... de la future contrainte d'Etat.

La *contrainte légale*, coutumière ou écrite, exprime à la fois les limi-

tes du pouvoir ou de son arbitraire, et la légitimité de la contrainte légale (M. Weber ; B. Barret - Kriegel — 1979).

La contrainte symbolique, renvoyant bien souvent à la mort et à la sexualité, gère par l'imaginaire social la violence légale et la libération rêvée. Chantage, culpabilisation, manipulation des mythes et des symboles tirent leur puissance de l'angoisse secrétée par la lutte pour le pouvoir, de la dialectique de l'ordre et du désordre.

Contraintes et rapports de force n'épuisent pas cependant toutes les dimensions du pouvoir, sous peine *d'assimilation univoque du pouvoir à la domination, à une distribution à sens unique*. On s'ôte ainsi toute possibilité de rendre compte de la révolte, de l'hédonisme ou de la redistribution du pouvoir.

Le terme de domination, dont l'utilisation pourrait être réservée aux cas de contraintes «fortes» ou «despotiques» du pouvoir politique, exprime la résultante, à un moment donné, d'une dynamique des rapports de pouvoir dont les acteurs, ou les effets de structure, ont pu évoluer à travers le temps et les situations concrètes.

Paradoxalement, l'analyse des rapports sociaux en terme de domination n'examine que le seul «point de vue» des dominants. Elle induit une passivité des dominés, métaphoriquement représentés comme une «masse». Le déterminisme de la domination ne peut être compensé que par un volontarisme s'appuyant sur la conscience des acteurs, qui transcende les contraintes du changement social. Le pouvoir dominant est alors réduit à son aspect de reproduction ou de maintien à l'identique.

De même, la dénonciation «hygiéniste» qui en découle souvent, en terme d'élimination et de «pureté», risque de passer à côté des conditions de la production d'une nouvelle distribution éventuelle des rapports de pouvoir. De plus, elle légitime par avance la mise en place d'un nouveau pouvoir qui s'exerce d'autant mieux qu'il est censé avoir éliminé tout rapport de pouvoir.

Ceci évoque le problème, maintenant classique depuis Wittfogel, Marcuse, Djilas, Payet ou Bethelheim, de l'URSS, ou des pouvoirs «populaires» en Afrique, avec l'apparition d'une nouvelle classe bureaucratique dont la légitimité s'appuie sur l'affirmation de l'élimination de la propriété privée et des classes sociales. Une classe peut en cacher une autre...

A l'inverse, l'approche en terme de système d'action et d'acteur de Crozier et Friedberg produit *une distribution des rapports de pouvoir équivoque* qui élimine les effets de structure, aux niveaux économiques et techniques, les conditions de production des atouts, et les dispositifs institutionnels, symboliques ou physiques de la contrainte. L'analyse stratégique évite cependant le piège de la distribution univoque en montrant que même si un rapport de pouvoir est fondamentalement déséqui-

libré, tous les acteurs possèdent des atouts qu'ils peuvent négocier les uns par rapport aux autres en contrôlant une zone d'incertitude.

Cette approche trouve sa confirmation dans le roman de Soljenytsine *Le premier cercle*, ou dans l'enquête de Goffman, *Asiles*, qui montrent tous les deux que dans un système, apparemment entièrement contraignant, d'enfermement politique ou psychiatrique, il se recrée des zones de liberté et de contre-pouvoir, aussi limitées soient-elles. De même, les exemples de réinterprétation des projets de développement par les paysans africains, comme dans le cadre du PDR au Congo, montrent la pertinence de cette analyse. Cependant il lui manque une analyse de l'acquisition des atouts que chaque acteur est capable de mobiliser dans le jeu des rapports de pouvoir.

Aussi les analyses de Bourdieu apportent-elles un complément important au problème de la production des atouts et des trajectoires sociales pour rendre compte des stratégies sociales. Cependant, en se focalisant sur l'analyse de la production du capital culturel social ou économique, sur celle de sa distribution inégale et en privilégiant au fond les effets de structure, le risque est grand de voir le pouvoir nous échapper, en vidant de son contenu toute analyse stratégique. Ceci est peut-être moins vrai pour Bourdieu dans son livre *Homo academicus*, dans lequel, il réintroduit un peu d'analyse stratégique.

Tourner ainsi autour du pouvoir à partir de ses représentations ou de ses composantes fait ressortir le sens de notre impuissance à trouver la source du pouvoir et de la violence. En effet qu'il soit effet de structure ou relation entre acteurs sociaux, *le pouvoir renvoie toujours à une situation* dans laquelle interagissent intentions des acteurs et capacités générales d'un système.

4 — Incertitude du pouvoir et pouvoir de l'incertitude

Si le pouvoir est contrainte ou domination, qu'elle s'exprime sous forme physique ou symbolique, le pouvoir est aussi marqué du coin de l'incertitude.

Les Etats hydrauliques ont assis leur despotisme politique sur la rareté et les incertitudes de la circulation de l'eau nécessaire à la survie des systèmes de production agricole (cf. D. Desjeux "ed.", 1985).

M. Crozier, dans un exemple célèbre tiré d'une enquête faite il y a plus de vingt ans à la SEITA, a déjà montré que le pouvoir ne suivait pas les lignes hiérarchiques mais qu'il était contrôlé par les ouvriers d'entretien situés au centre d'une zone d'incertitude, la panne des machines (Crozier M., 1964).

L'approche «situationnelle» (cf. I. Joseph, 1984) postule donc que la résultante des rapports de pouvoir qui traverse une société dépend, pour

une part plus ou moins grande, de la place qu'occupent les acteurs par rapport aux incertitudes qui pèsent sur leur système d'action. Pour expliquer plus concrètement le rapport entre incertitude et pouvoir, le cas de la mort est un bon exemple, sur un mode métaphorique.

En effet appliquée au cas de la mort, sans volonté de systématisation, la sociologie du pouvoir en situation montre la double liaison du pouvoir et de l'incertitude. Une évocation rapide de la mort, géographiquement et historiquement, nous montre à la fois le déplacement culturel que chaque société accorde à l'incertitude de la vie et les acteurs qui contrôlent cette zone d'incertitude.

Au Congo, chez les Basundi du Pool près de Brazzaville, l'incertitude se situe avant la mort. Il n'y a pas de mort naturelle. Toute mort, ou presque toute, est provoquée par la « sorcellerie » d'agression. Les chefs de lignage (*mfumu Kanda*) sont censés posséder le pouvoir de protéger ou de provoquer la mort. Leur puissance, ne s'appuyant pas sur la contrainte physique, leur vient de leur capacité à contrôler symboliquement une incertitude réelle, la santé, la vie, la mort.

Dans le système catholique, au contraire, la mort n'est pas incertaine. L'incertitude se situe après la mort entre l'enfer et le paradis. Le pouvoir des prêtres tient en leur expertise symbolique, matérialisée par les rites sacramentels telles la confession ou l'extrême-onction qui permettent le passage dans l'Au-Delà. Ce passage apparaît bien comme un enjeu important, puisqu'il joue sur la vie éternelle de bonheur ou de malheur, quand on découvre avec Le Goff l'invention du purgatoire au Moyen-Age. Cette invention née aux origines du capitalisme marchand a souvent été interprétée comme une accentuation du pouvoir de l'Eglise catholique et du calcul rationnel. Elle peut exprimer tout autant une stratégie de limitation du pouvoir des prêtres par la réduction de l'incertitude qui pèse sur les individus en terme de tout ou rien grâce à l'introduction d'une troisième possibilité, le purgatoire.

L'enfer et le paradis tombant en désuétude, le pouvoir des prêtres tend à diminuer, malgré une puissance institutionnelle encore non négligeable en France, aujourd'hui. L'incertitude est encore déplacée. La mort est toujours certaine. Ce qui reste incertain, c'est le moment de la mort contrôlé, lui, par le corps médical. Son pouvoir s'appuie non seulement sur son expertise technique ou sur la situation de rareté qu'il a pu instituer par le contrôle de l'entrée dans la profession (F. de Closet, 1982) mais aussi dans sa capacité à reculer le moment incertain de la mort.

Peut-être voit-on les signes avant-coureurs d'une nouvelle situation d'incertitude dans l'anecdote rapportée par un médecin. Celui-ci raconte qu'un jour, appelé au chevet d'un malade, la famille lui indique le chemin du lit sans l'accompagner. A la fin de sa visite, voyant la famille plus consternée que la maladie ne le nécessite, il s'apprête à la rassurer

quand il entend sonner à la porte. Celle-ci s'ouvre sur un réparateur de télévision, aussitôt entouré par toute la famille. Elle attendait le diagnostic qui mettrait fin à une incertitude beaucoup plus angoissante que la maladie de l'ancien... la possibilité de réparer ou non le poste de télévision !

Il suffit maintenant de remplacer le terme «pouvoir» par celui de «projet de développement» pour comprendre qu'un projet n'est pas neutre et qu'une bonne préparation technique ou qu'une mise au point soignée d'un système de participation paysanne ne suffit pas à le rendre efficace. En effet un projet s'inscrit dans un ensemble d'intérêts complémentaires ou contradictoires suivant la situation des acteurs entre eux, nous apprend la sociologie des organisations. Ces intérêts sont justement régulés par les rapports de pouvoir dont le projet est un des termes. Or tout le monde n'a pas intérêt au changement ou aux mêmes changements. Ainsi un groupement coopératif pourra avoir à pratiquer le dessouchage pour développer la motoculture sur un champ collectif. Mais ce champ appartiendra à une famille nombreuse qui n'aura pas forcément intérêt à laisser faire le groupement de peur de perdre son champ (cf. 1^{re} partie). Si le dessouchage se met en place, ne risque-t-on de créer un conflit tel au village que les relations humaines en seront empoisonnées ! C'est à ce genre de problème que se heurtent les projets qu'ils soient gros ou petits, contraignants ou persuasifs.

L'efficacité d'un projet ne semble donc pas liée mécaniquement à la taille ou à la forme de la contrainte qu'il exerce, mais à la capacité qu'il a de gérer ou non les incertitudes qui pèsent sur les paysans, qu'elles soient d'ordre technique, économique ou sociale.

Dominique DESJEUX

Professeur de Sociologie à l'Ecole Supérieure
d'Agriculture d'Angers, directeur de la collection
«Alternatives paysannes» à l'Harmattan.

The development of the agricultural development projects in black Africa and Madagascar

by Dominique DESJEUX

PART II

In the second and final part of his article, Professor Desjeux differentiates three basic types of agricultural projects classified according to 1) the kind of constraint involved in the project itself and 2) the amount of reinterpretation left open to the peasants.

The first type of operation — the «scientific approach» — is in reality a strictly technocratic system in which the workers are grouped to function as a machine. Results have most often been disastrous, not only for the people involved, but for the ecosystem as well.

The second type — the persuasive approach — can only be described as an almost Christian approach of integrating the man into his work.

But the most successful by far is the «laissez faire» approach. Here, technical objectives are only secondary to the social needs of the peasants. Such a project in the Congo is examined in detail.

In order to understand some of the reasons for the relative success of this third approach, Professor Desjeux concludes his article with a sociological interpretation of the phenomenon of power.

He covers such topics as the composition of power, its limits and the «uncertainty of power and the power of uncertainty». His final conclusion is that the success or failure of a project is directly linked to the degree that it takes into consideration the real needs of the peasants.

LE MOIS EN AFRIQUE

Prix du numéro : 65 francs français (frais d'expédition inclus)

Tarif pour toutes destinations (voie de surface) :

Un an : 350 francs français.

Tarifs par avion (un an) :

Maghreb, Afrique noire francophone,
Europe, Moyen-Orient, Madagascar .. 390 francs français
(19.500 F. C.F.A.)

Afrique anglophone, Inde, Amérique
du Nord et du Sud, autres
destinations 420 francs français
(21.000 F. C.F.A.)

« LE MOIS EN AFRIQUE »

8, rue Mandar - 75002 PARIS